

**WEB**

Le site du SNE-FSU

<http://www.snefsu.org>

**SECRETAIRE BRANCHE**  
Eau & Milieux Aquatiques

**P. SAINT-LEGER/A. BARRERA**

06 70 81 17 16

[patrick.saintleger@eurmc.fr](mailto:patrick.saintleger@eurmc.fr)

[anahi.barrera@eurmc.fr](mailto:anahi.barrera@eurmc.fr)

**SECRETAIRES SECTIONS****ONEMA**

**Y. POGNART / J. LEFRANCOIS**

06 72 08 12 63 / 06 72 08 10 04

[sne.fsu@onema.fr](mailto:sne.fsu@onema.fr)

**AE ARTOIS PICARDIE**

**Patricia LEFEVRE**

03 27 99 90 91

[p.lefevre@eau-arts-picardie.fr](mailto:p.lefevre@eau-arts-picardie.fr)

**AE ADOUR GARONNE**

**Jean Jacques CHEVALIER**

05 59 80 77 92

[jean-jacques.chevalier@eau-ador-garonne.fr](mailto:jean-jacques.chevalier@eau-ador-garonne.fr)

**AE LOIRE BRETAGNE**

**Guillaume SAVIN**

02 38 51 74 96

[guillaume.savin@eau-loire-bretagne.fr](mailto:guillaume.savin@eau-loire-bretagne.fr)

**AE RHIN MEUSE**

**Vincent AIZIN**

03 87 34 48 07

[vincent.aizin@eau-rhin-meuse.fr](mailto:vincent.aizin@eau-rhin-meuse.fr)

**AE RHONE MEDITERRANEE CORSE**

**Fatiha EL MESAUDI**

04 26 22 30 22

[fatiha.elmesaoudi@eurmc.fr](mailto:fatiha.elmesaoudi@eurmc.fr)

**AE SEINE NORMANDIE**

**Sébastien BERNIOT**

02 35 63 77 85

[berniot.sebastien@aesn.fr](mailto:berniot.sebastien@aesn.fr)

**Adhérez au SNE-FSU**

Pour la défense de notre outil de travail et des intérêts des personnels auprès de l'employeur et des acteurs de la société avec des valeurs d'éthique, de solidarité, de justice et d'engagement ;

Parce que l'action syndicale s'appuie en premier lieu sur les moyens humains mais aussi sur les moyens financiers.

**Réunion d'information relative aux personnels des agences de l'eau**

**Direction de l'Eau et de la Biodiversité / Organisations Syndicales**

**28 juin 2016**

**LA DEB n'avait rien à vous dire !!!****Présents :**

DEB : F. MITTEAULT, Directeur de l'Eau et de la Biodiversité, B. BLANCHARD et F. CHEGUETTINE du bureau des agences et offices de l'eau.

CGT, FO, UNSA,

**SNE-FSU** : A. BARRERA, D.GASCARD, P.SAINT-LEGER et J.L. GIRARD (SNE DREAL Pays de la Loire)

**Actualités : Lien AFB / Agences de l'Eau**

Une heure et demie de réunion sur les deux heures que nous consacrait royalement la DEB !

Discussion superficielle, évasive. Présentation d'un PPT recyclé de la présentation faite au conseil d'administration de l'ONEMA. Vous pouvez le consulter [ICI](#)

A retenir quand même :

L'extension de compétence des Agences de l'Eau à la biodiversité et milieu marin n'aura pas de conséquences en 2017 sur :

- Le prélèvement budgétaire de 175 M€ (il est maintenu !)
- La réduction des effectifs (ça continue !)

La DEB renonce à se battre et vise le triennal 2018-2020

**Prévoyance****Rappel de nos demandes :**

- Prise en charge complète par l'employeur du reste à charge lors d'un accident du travail.
- Prise en charge par l'employeur des jours de carence qui s'appliquent en cas d'arrêt maladie aux apprentis, lesquels sont de plus en plus nombreux au sein de nos établissements.

Semblant favorable au début, la DEB a renoncé en se basant sur un avis non fondé ( ? ) de juriste d'agence.

Juridiquement nous maintenons que rien ne s'y oppose et nous porterons la demande aux différents conseils d'administration des agences à l'automne.

La DEB envisage maintenant de consulter la direction des affaires juridiques (DAJ) du Ministère !

## **Gestion des contrats**

Le SNE-FSU avait demandé au Directeur de l'Eau et de la Biodiversité de travailler avec les directeurs d'agence pour que soit mis en place un emploi mutualisé dédié à la gestion commune du contrat avec la MGP.

↳ La DEB n'a pas avancé le travail.

D'autre part, le SNE-FSU a redit à la DEB qu'il leur appartient de remettre un peu d'ordre sur les problèmes de gestion de fin de contrat avec la MACIF, aucune avancée pour le moment !

## **Complémentaire santé**

Le SNE-FSU demande à avoir connaissance de la mise à jour de l'état des lieux réalisé par Seine Normandie et a redit que l'intégration des agences de l'eau au contrat collectif du Ministère devait être une piste à intégrer dans la réflexion.

## **Revalorisation des primes**

Bercy à gagner : le DEB refuse même de porter une demande, sur les budgets 2017, pour la revalorisation des primes des agents des agences de l'Eau bloquées depuis 2012.

## **Taux pro/pro**

Toujours dans l'attente de l'arbitrage avec Bercy, la DEB demande seulement le maintien des taux de 2015 pour 2016 et 2017, soit 7% pour les catégories 1, 2 et 3.

Pour la deuxième année consécutive le SNE-FSU réclame que soit fourni aux organisations syndicales les pyramides des effectifs par catégorie et par agence, ainsi que l'âge moyen de passage au second niveau.

Pour mémoire aucun des corps de fonctionnaires équivalent n'a de taux aussi bas !

**Conclusion : Prochaine réunion prévue le 13 Octobre 2016....**

**Mais pour nous annoncer quoi, puisque visiblement le sort des personnels des Agences de l'Eau ne les préoccupe guère !**